

Développer l'économie de l'exportation : la clé de la prospérité future du Nouveau-Brunswick

Préparé pour :
Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick

Préparé par :
Jupia Consultants Inc

juin 2024

Table des matières

Points forts du rapport.....	2
1. Introduction : État actuel du développement économique et objectif commun de croissance et de prospérité au Nouveau-Brunswick.	3
2. Développer le grand défi	4
3. Pourquoi l'économie du Nouveau-Brunswick a-t-elle été moins performante ?.....	5
Raison n° 1 : Notre économie d'exportation n'est pas à la hauteur	5
Raison n°2 : Nos entreprises investissent moins dans la province	7
Raison n° 3 : Beaucoup de nos industries exposées aux échanges commerciaux luttent pour leur compétitivité.....	9
Raison n° 4 : Manque d'harmonisation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	11
4. Que pouvons-nous apprendre d'autres régions?	15
4.1 Idaho.....	15
4.2 État de Washington	15
4.3 Île-du-Prince-Édouard.....	16
4.4 Colombie-Britannique.....	16
4.5 Nouveau-Brunswick (1997-2004)	17
5. Appui gouvernemental au développement économique	18
6. Conclusion : Quatre principes directeurs pour le développement économique	21
7. Conclusion : Rôle du gouvernement provincial - trois initiatives.....	22
8. Conclusion : Rôle du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick.....	23
9. Conclusion : Déclaration finale	24

Points forts du rapport

1. Depuis près de deux décennies, **le secteur public croît plus rapidement que le secteur privé** au Nouveau-Brunswick.
2. La croissance économique annuelle moyenne du secteur privé est passée d'une moyenne de 3,3 % entre 1997 et 2006 à **seulement 0,5 %** au cours des 17 prochaines années jusqu'en 2023.
3. L'une des principales raisons de la faiblesse du secteur privé est la faible croissance des exportations. **Le "déficit" commercial du Nouveau-Brunswick dépasse maintenant les 8 milliards de dollars** (la valeur des importations dépasse celle des exportations de plus de 8 milliards de dollars). Entre 1980 et 2005, la position commerciale du Nouveau-Brunswick était essentiellement équilibrée.
4. À long terme, **la croissance des exportations au Nouveau-Brunswick est fortement corrélée à la croissance économique du secteur privé.**
5. L'investissement des entreprises est également **bien en dessous de la moyenne à long terme** au Nouveau-Brunswick, avec des industries spécifiques telles que la fabrication de produits alimentaires, la pêche, le transport et les services publics qui sont considérablement sous-investis par rapport à leurs homologues dans l'ensemble du pays.
6. Bon nombre de ces mêmes industries **sont considérablement moins productives** que leurs homologues dans l'ensemble du pays et aux États-Unis.
7. La main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick augmente à nouveau, mais il existe toujours un **décalage entre l'offre et la demande**, en particulier en ce qui concerne les nouveaux arrivants dans la province.
8. D'autres juridictions dépensent **beaucoup plus d'argent pour le développement économique**. Le Nouveau-Brunswick se classe au 10^e rang des provinces pour les subventions à l'industrie par rapport à la production économique.
9. Pour soutenir les industries existantes à court terme, le gouvernement devrait 1) **créer un crédit d'impôt à l'investissement** pour les entreprises qui investissent dans l'automatisation et la numérisation ; 2) veiller à ce que les employeurs disposent d'une voie accélérée pour **recruter des travailleurs spécialisés** à l'extérieur du pays et 3) **s'aligner sur les incitations au logement** que les autres provinces maritimes utilisent pour stimuler le développement du logement.
10. En plus de soutenir la croissance des entreprises locales, le gouvernement provincial devrait **s'intéresser à de nouvelles opportunités économiques** qui pourraient avoir un impact significatif sur le PIB, les revenus et les impôts, à l'instar des industries de croissance du passé. Il pourrait s'agir de l'exploitation minière, de l'énergie verte, de l'intelligence artificielle, des centres de données et d'autres opportunités.

1. Introduction : État actuel du développement économique et objectif commun de croissance et de prospérité au Nouveau-Brunswick.

Malgré une forte croissance démographique au cours des dernières années, la croissance économique (mesurée par le produit intérieur brut réel) au Nouveau-Brunswick a été terne, et les investissements du secteur privé ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être pour soutenir une économie en croissance. Ce rapport démontre que la faiblesse des exportations et le déséquilibre commercial croissant constituent l'une des principales raisons de notre sous-performance économique. Nous devons stimuler la productivité et la compétitivité de nos industries axées sur l'exportation afin d'augmenter les recettes d'exportation et de réduire notre déficit commercial. Cela permettra à la province de retrouver un niveau de croissance économique solide.

Les risques d'une stagnation économique à long terme

Une faible croissance économique du secteur privé au fil du temps conduit généralement à un secteur public relativement plus important. La contribution au PIB réel du secteur public au Nouveau-Brunswick a augmenté 2,5 fois plus vite que la contribution au PIB réel du secteur privé entre 2006 et 2023. Cela ne tient pas compte de la dépendance croissante des Néo-Brunswickois à l'égard du revenu fourni par le gouvernement. Entre 2006 et 2021, le montant des revenus de transfert du gouvernement (y compris la RPC, l'AE, etc.) aux ménages néo-brunswickois a augmenté 77 % plus rapidement que les revenus provenant de toutes les autres sources (emploi, investissements, etc.).

Cela exerce une pression accrue sur les gouvernements pour qu'ils augmentent les taux d'imposition, réduisent les services ou dépendent davantage des paiements de transfert du gouvernement fédéral. Selon le ministère des Finances du Canada, les paiements de péréquation au Nouveau-Brunswick sont passés de 1,9 milliard de dollars en 2018-2019 à 2,9 milliards de dollars en 2024-2025, soit une augmentation de 55 % en seulement six ans. Les paiements du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ont augmenté de 31 % au cours de la même période. L'augmentation record de la population est l'une des principales raisons de la croissance des paiements de transfert, mais il y a des raisons pour lesquelles la croissance démographique est une condition nécessaire, mais non suffisante pour atteindre un niveau soutenu de croissance économique.

Top reasons why (private sector) GDP growth matters

- ✓ Creates a positive environment to support business investment.
- ✓ Fosters organic tax revenue growth (versus increasing tax rates).
- ✓ Ensures all regions of the province have the potential to prosper.

Les avantages d'une économie en croissance

En revanche, un organisme qui connaît une croissance de 2 à 3 % par an générera une croissance organique des recettes fiscales et associées à une gestion prudente des dépenses publiques, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taux d'imposition ou d'accroître la dépendance relative à l'égard du gouvernement fédéral.

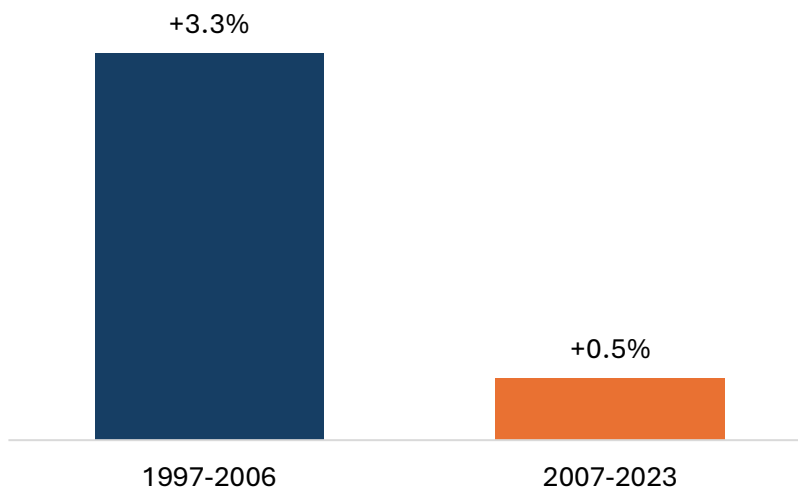
Au-delà des finances du gouvernement du Nouveau-Brunswick, une économie du secteur privé en croissance peut soutenir le développement régional dans toute la province, en veillant à ce que toutes les régions aient la possibilité d'attirer les investissements commerciaux et la population.

Enfin, une économie en croissance crée un environnement positif pour les investissements futurs des entreprises et la croissance de la population. Il s'agit d'un cycle vertueux : les investissements des entreprises conduisent à des investissements publics durables dans les services et l'infrastructure, ce qui crée des communautés attrayantes, ce qui amène plus de gens à s'installer, ce qui conduit à plus d'investissements des entreprises.

2. Développer le grand défi

La performance économique du Nouveau-Brunswick (mesurée par le produit intérieur brut réel, ou PIB) a diminué au cours des dernières années. La croissance annuelle moyenne du PIB du secteur privé est passée d'une moyenne de 3,3 % entre 1997 et 2006 à seulement 0,5 % au cours des 17 prochaines années jusqu'en 2023. La croissance économique du secteur privé s'est légèrement améliorée ces dernières années (1,0 % par an entre 2018 et 2023), mais elle ne représente toujours que moins d'un tiers de sa moyenne à long terme d'avant 2006. La figure 1 montre la différence de croissance du secteur privé entre les périodes avant et après 2006.

Figure 1 : Croissance du PIB réel du secteur privé par période, Nouveau-Brunswick



Calculé en retirant le PIB du secteur public [T018] du PIB de toutes les industries [T001].

Un certain nombre d'industries axées sur l'exportation ont augmenté de manière significative la production économique entre 1997 et 2006. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (FCI) a connu une forte expansion au cours de ces années. Le secteur des services administratifs (centres de contact) a été un moteur de croissance important. L'extraction de potasse, les brasseries, l'entreposage et plusieurs secteurs manufacturiers ont tous connu une croissance significative du PIB réel au cours de cette durée.

Depuis 2006, la contribution des services administratifs au PIB a diminué. La mine de potasse a été fermée. La croissance du PIB des FCI a été réduite de moitié. La contribution au PIB réel de l'entreposage a diminué. Le secteur manufacturier stagne. Des gains ont été enregistrés dans la production de cannabis, les produits du bois et plusieurs secteurs manufacturiers plus petits, mais ces gains n'ont pas été suffisants pour favoriser une forte croissance du secteur privé.

3. Pourquoi l'économie du Nouveau-Brunswick a-t-elle été moins performante ?

Raison n° 1 : Notre économie d'exportation n'est pas à la hauteur

Les petites économies ouvertes comme le Nouveau-Brunswick importe la majorité des produits et services consommés par les ménages et les entreprises. Cela comprend les véhicules, les appareils électroniques, les meubles, les vêtements, la plupart des aliments que nous mangeons et de nombreux services que nous consommons, tels que les divertissements. Il s'agit également de la plupart des intrants que nos fabricants utilisent pour fabriquer leurs produits et de la plupart des matériaux de construction utilisés dans nos maisons et autres bâtiments. En 2019, la province a importé pour 32,1 milliards de dollars de biens et de services en provenance d'autres provinces et pays.

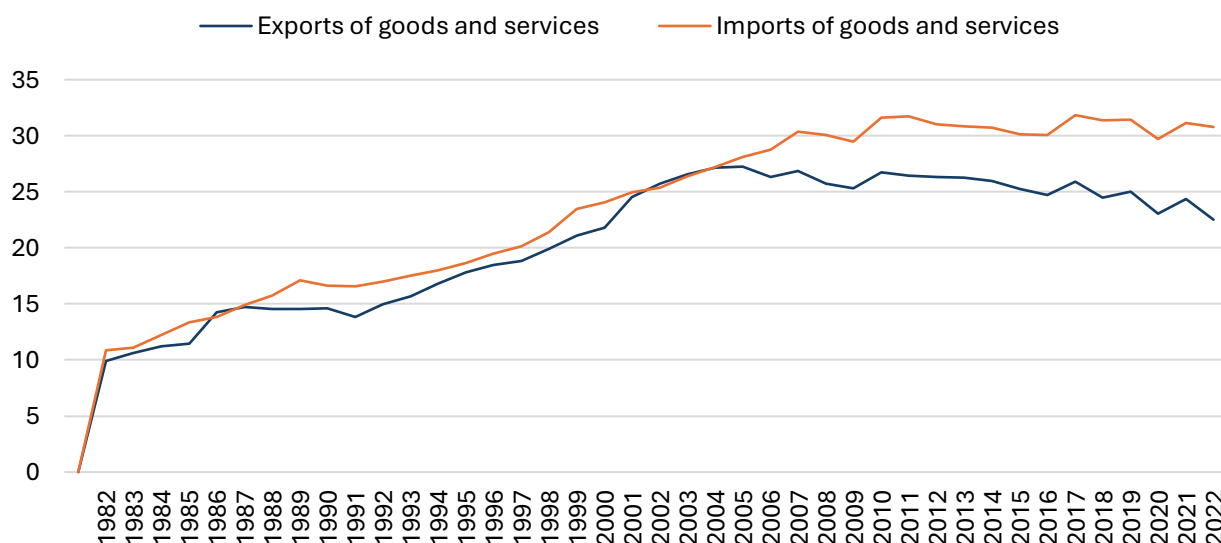
La raison pour laquelle nous importons pour 32,1 milliards de dollars de biens et de services est que d'autres pouvoirs sont en mesure de produire ces biens et services à moindre coût ou à une qualité supérieure à celle des biens et services produits localement. Cela est logique, car une petite province comme le Nouveau-Brunswick ne peut pas être en mesure de produire la vaste gamme de produits demandés par les ménages et les entreprises.

La plupart des avantages économiques associés aux dépenses d'importation se produisent dans la région où les biens et les services sont produits. L'argent gagné au Nouveau-Brunswick est envoyé hors de la province pour stimuler l'activité économique ailleurs.

Pour avoir une économie forte et prospère, des régions comme le Nouveau-Brunswick doivent développer des industries d'exportation dans des domaines où nous avons un avantage concurrentiel et compenser les pertes économiques dues aux importations. Ces industries comprennent les ressources naturelles telles que le poisson, le bois et les pommes de terre, ainsi que les produits manufacturés à valeur ajoutée tels que les produits en papier transformé et les aliments surgelés. Le Nouveau-Brunswick possède également des atouts en matière d'exportation de services dans des domaines tels que les services administratifs et les services de technologie de l'information.

Toutefois, au cours des dernières années, la "balance" commerciale du Nouveau-Brunswick a commencé à se creuser. Comme le montre la figure 2, en utilisant des données corrigées de l'inflation, le fossé entre la valeur des importations et des exportations s'est creusé pour atteindre plus de 8 milliards de dollars en 2022. Du début des années 1980 au début des années 2000, le Nouveau-Brunswick avait essentiellement une balance commerciale. Le creusement du déficit commercial est l'une des principales raisons pour lesquelles la croissance économique a été relativement faible depuis le milieu des années 2000.

Figure 2 : Activité commerciale du Nouveau-Brunswick par année, en milliards de dollars



Interprovincial et international. Dollars enchaînés (2017).

Source : Statistique Canada Tableau : 36-10-0222-01.

Une autre façon de voir la situation est de comparer la croissance des exportations à la croissance économique (PIB réel). La figure 3 montre la tendance par période en passant par 1982. Entre 1982 et 2005, la valeur des exportations du Nouveau-Brunswick a augmenté en moyenne de 4,6 % par an. Cela comprend à la fois les biens et services et les exportations vers d'autres provinces et pays. La croissance du PIB réel a été en moyenne de 2,6 % par an au cours de la même période. Puis, entre 2006 et 2016, la valeur des exportations en termes réels a diminué chaque année de 0,8 % en moyenne. La croissance du PIB réel s'est effondrée à seulement 0,4 % par an. Depuis

2017, la valeur des exportations est restée faible, mais la poussée démographique a entraîné une modeste reprise de la croissance du PIB réel, qui reste toutefois bien inférieure à la moyenne d'avant 2006.

Figure 3 : Relation à long terme entre les exportations et la croissance économique



Interprovincial et international. Dollars enchaînés (2017).

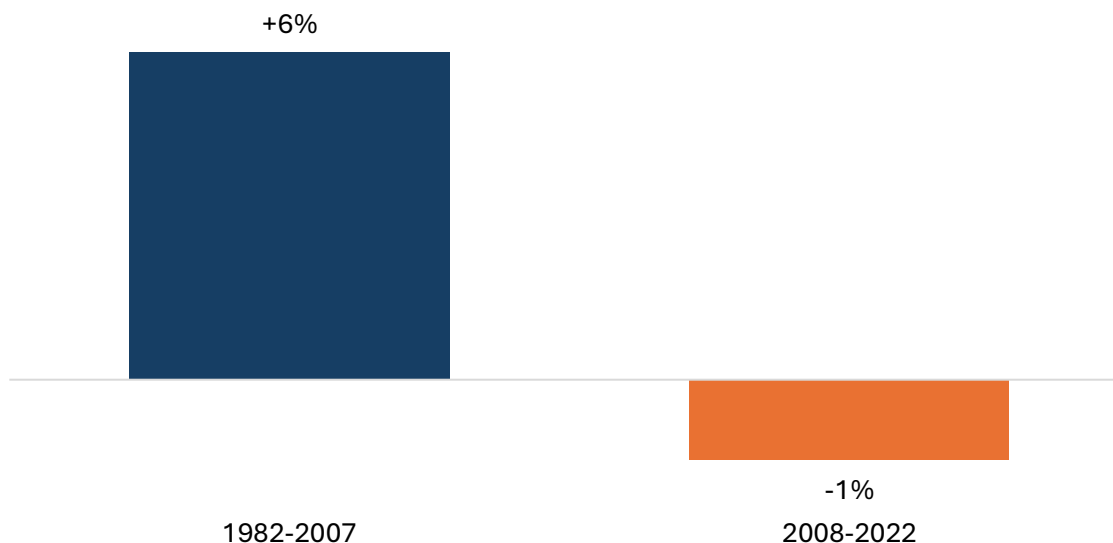
Source : Statistique Canada Tableau : 36-10-0222-01.

Une autre statistique qui montre l'importance de l'économie d'exportation concerne les autres provinces. Les provinces qui enregistrent un excédent commercial chaque année, à savoir l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario, ont tendance à surpasser les autres provinces en matière de croissance économique. L'Alberta a l'excédent commercial le plus important, dépassant les 30 milliards de dollars par an, ainsi que le PIB par habitant le plus élevé du pays, et ce de loin.

Raison n°2 : Nos entreprises investissent moins dans la province

La figure 4 montre que, sur une base corrigée de l'inflation, les investissements des entreprises dans les structures non résidentielles, les machines et les équipements ont connu une croissance moyenne de 6 % entre 1982 et 2007. Depuis lors, le niveau des investissements des entreprises a diminué.

Figure 4 : Taux de croissance annuel moyen des investissements des entreprises : Structures non résidentielles, machines et équipements



Dollars enchaînés (2017). Source : Statistique Canada : Tableau de Statistique Canada : 36-10-0222-01.

Statistique Canada publie les dépenses annuelles en capital par industrie. Ces dépenses comprennent notamment les nouveaux bâtiments et autres infrastructures, l'achat de machines ou de technologies et d'autres investissements qui ne sont pas comptabilisés dans les dépenses d'une seule année. Les données sont différentes de celles de la figure 4, car elles ne sont pas corrigées de l'inflation.

Le tableau 1 montre les dépenses en capital annuelles moyennes par industrie au Nouveau-Brunswick entre 2021 et 2023 par rapport à ces industries dans l'ensemble du pays. En basant l'analyse sur les dépenses en capital par rapport au PIB, les industries du Nouveau-Brunswick, comme la fabrication de papier et de produits en bois, investissent bien au-dessus de la moyenne, mais beaucoup d'autres, comme la production alimentaire, le transport et l'entreposage, sous-investissent par rapport au reste du pays. L'écart serait plus prononcé par rapport à de nombreux États américains.

L'investissement en capital est un pari sur l'avenir. Les entreprises parient que si elles déploient des millions de dollars en capital, elles obtiendront un retour sur cet investissement au fil du temps. Les entreprises qui ne sont pas sûres de l'avenir risquent de ne pas investir pour l'avenir.

Tableau 1 : EDIR par rapport au PIB par industrie*, Nouveau-Brunswick comparé à l'ensemble du pays

Tous les secteurs	-11 %
Fabrication de papier	+154 %
Industries de l'information et de la culture	+103 %
Fabrication de produits en bois	+51 %
Services administratifs et de soutien	+49 %

Services professionnels, scientifiques et techniques	+29 %
Fabrication de produits métalliques	+17 %
Foresterie et exploitation forestière	+5 %
Industrie alimentaire	-25 %
Finance et assurance	-29 %
Production animale	-36 %
Transport et entreposage	-59 %
Services publics	-59 %
Pêche, chasse et piégeage	-7 %

* EDIR annuel moyen 2021-2023.

Source : Statistique Canada Tableau : 36-10-0222-01.

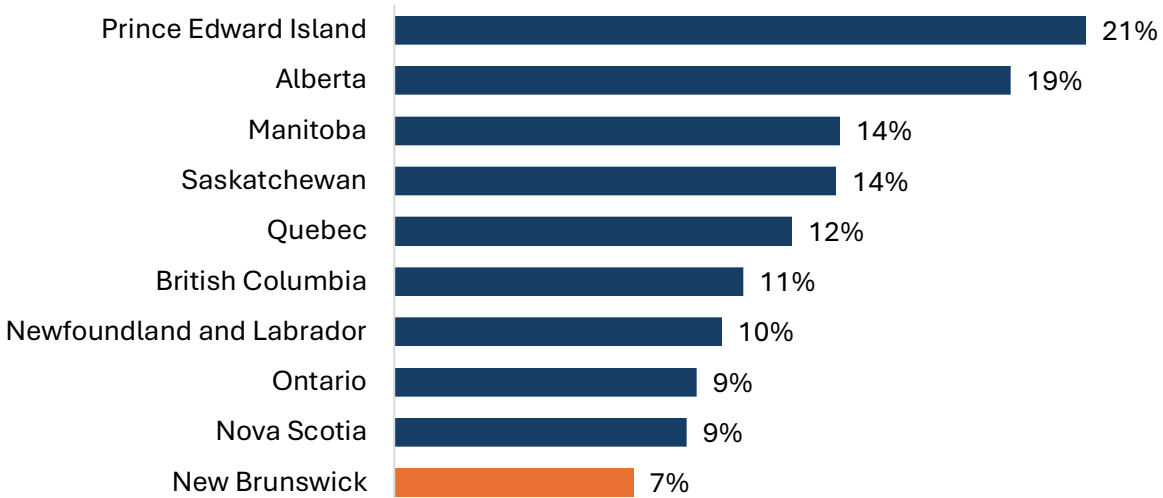
Raison n° 3 : Beaucoup de nos industries exposées aux échanges commerciaux luttent pour leur compétitivité

Les industries exposées aux échanges commerciaux sont celles qui exportent des biens ou des services et qui sont en concurrence avec des entreprises d'autres provinces et d'autres pays, ou celles qui desservent uniquement les marchés du Nouveau-Brunswick, mais qui sont en concurrence avec des importateurs de biens et de services. Historiquement, les entreprises néo-brunswickoises ont compté sur une main-d'œuvre et d'autres coûts d'exploitation moins coûteux comme élément important de leur compétitivité. Ces dernières années, l'avantage des coûts d'exploitation s'est réduit et, dans certains cas, a disparu, obligeant les entreprises à devenir plus productives ou à être compétitives sur des facteurs autres que le prix.

Le secteur manufacturier en est un bon exemple. À l'exception des produits alimentaires et des produits liés aux biens, toutes les autres industries manufacturières combinées ont vu leurs recettes d'exportation diminuer ces dernières années. L'un des problèmes est la rentabilité. La figure 5 montre l'"excédent brut d'exploitation" du secteur manufacturier dans chaque province pour la période de cinq ans allant de 2016 à 2020. L'excédent brut d'exploitation désigne le revenu des sociétés qui revient au facteur capital de production à partir de la production de biens et de services. Essentiellement, il s'agit de l'argent qui reste après tous les coûts d'exploitation et qui est utilisé pour payer les investissements en capital et générer des profits.

Le secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick a enregistré l'excédent brut d'exploitation le plus bas de toutes les provinces au cours de cette période.

Figure 5 : Excédent brut d'exploitation, secteur manufacturier, moyenne annuelle entre 2016 et 2020



L'"excédent brut d'exploitation" désigne le revenu des entreprises qui revient au facteur capital de la production à partir de la production de biens et de services.

Source : Statistique Canada Tableau : 36-10-0113-01.

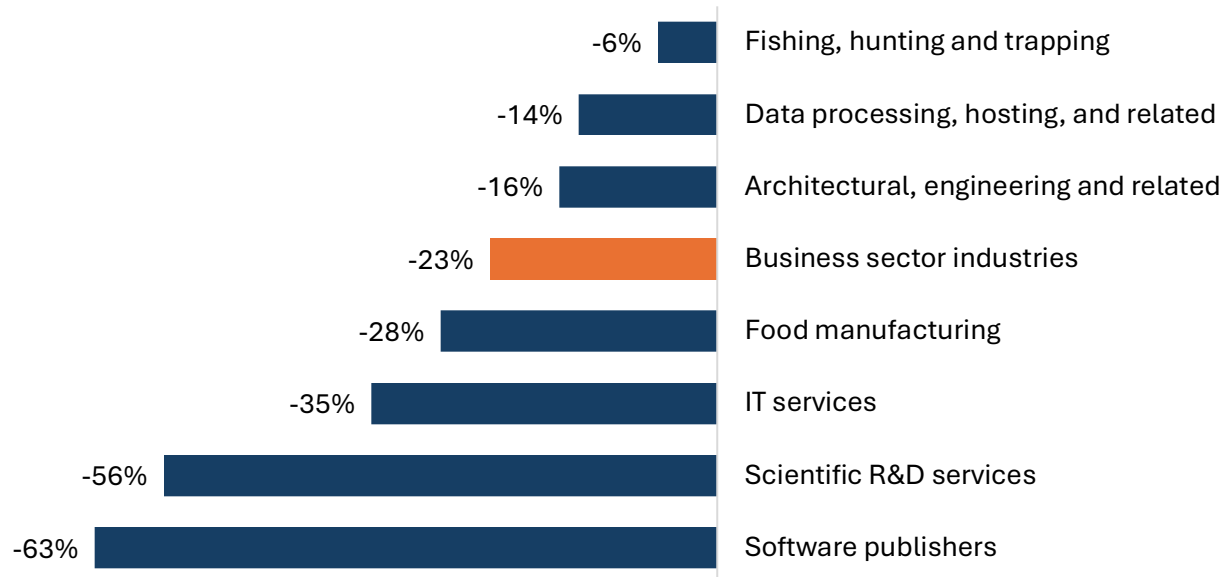
Ces marges étroites pourraient expliquer pourquoi les entreprises, en général, investissent moins de capitaux dans la province. Cela risque de devenir un cycle négatif de sous-investissement qui entraîne une baisse de la rentabilité, laquelle entraîne une baisse de l'investissement.

La figure 6 montre la productivité du travail pour certaines industries au Nouveau-Brunswick par rapport à l'ensemble du pays. La productivité du travail est la valeur ajoutée par heure travaillée dans chaque industrie.

En moyenne, les industries du Nouveau-Brunswick sont considérablement moins productives que leurs homologues de l'ensemble du pays. Dans l'ensemble des secteurs d'activité, il existe un écart de productivité de 23 %. La fabrication de produits alimentaires, les services de TI et les services de R-D présentent tous un important écart de productivité par rapport au reste du pays. Certaines industries du Nouveau-Brunswick ont une productivité du travail supérieure à la moyenne, comme la fabrication de papier, et ces secteurs connaissent également des niveaux d'investissement élevés.

Le défi de la productivité est encore plus important si on le compare à celui de nombreux États américains.

Figure 6 : Productivité du travail, Nouveau-Brunswick, certaines industries (par rapport à l'ensemble du pays)



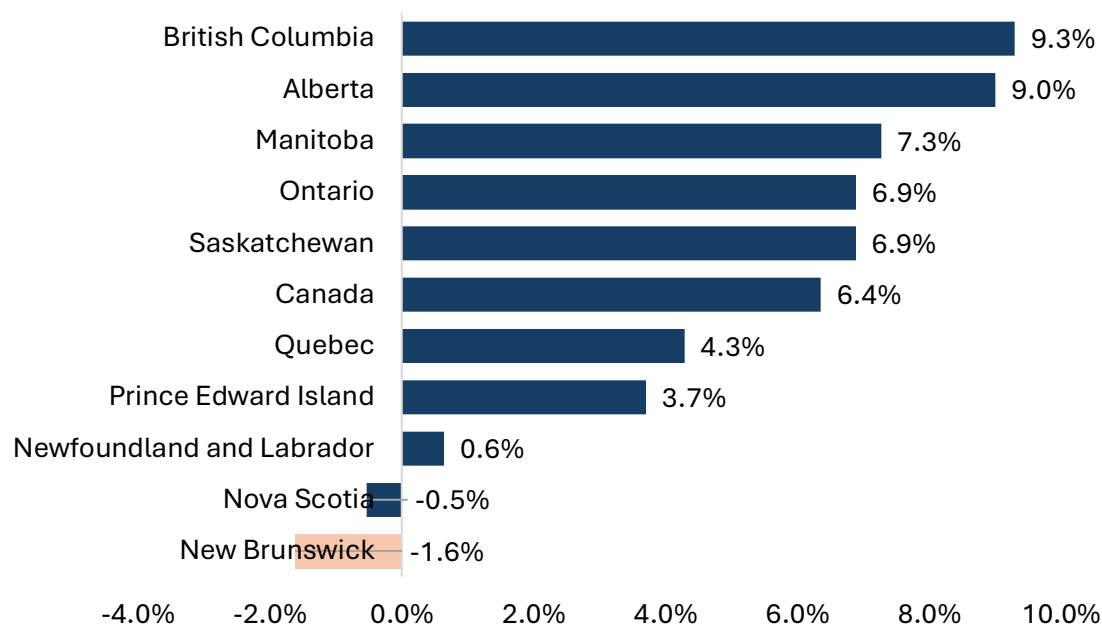
Source : Tableau de Statistique Canada : 36-10-0480-01.

Raison n° 4 : Manque d'harmonisation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre

Au début des années 2000, l'une des principales préoccupations des entreprises était le rétrécissement de la main-d'œuvre. Il devenait de plus en plus difficile de recruter du personnel dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, les transports, l'agriculture et la pêche (sans parler des secteurs de services tels que le commerce de détail et la restauration). C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles les entreprises n'investissaient pas assez. Le nombre total de personnes travaillant au Nouveau-Brunswick a en fait diminué de 2008 à 2016 - c'était la première fois depuis les années 1930 qu'il y avait une baisse soutenue du nombre de travailleurs.

Il ne s'agit pas d'un problème national. En fait, la plupart des autres provinces ont connu de fortes augmentations de la taille de la main-d'œuvre au cours de cette période (figure 7). Au Nouveau-Brunswick, les départs à la retraite ont été plus nombreux que les entrées sur le marché du travail.

Figure 7 : Évolution du nombre de personnes déclarant des revenus d'emploi sur leur formulaire d'impôt annuel, 2008 à 2016



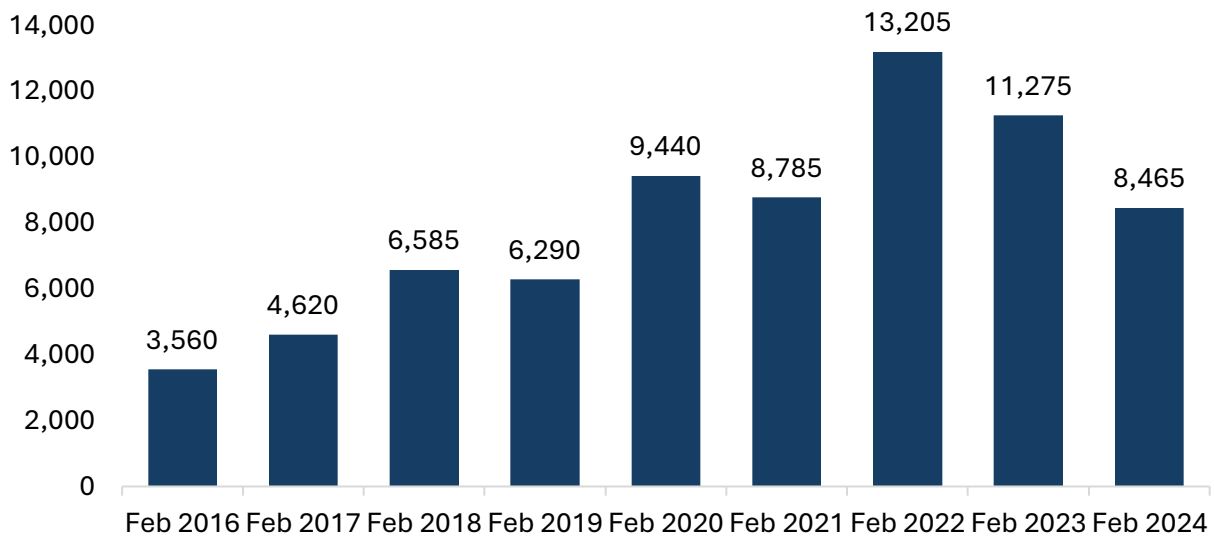
Source : Tableau de Statistique Canada : 11-10-0007 -01.

En 2016, le gouvernement provincial a publié un plan de croissance démographique et les changements apportés à l'attraction de l'immigration ont entraîné une forte croissance de la population entre 2017 et 2023. En fait, la province a attiré un niveau record de croissance démographique au cours de cette période. La population a augmenté de quelque 80 000 personnes, ce qui a entraîné une augmentation significative du nombre de travailleurs.

Mais parmi les industries axées sur l'exportation, on s'inquiète toujours du manque d'harmonisation entre les compétences et les intérêts des personnes qui s'installent dans la province et les emplois qui y sont offerts. Le Nouveau-Brunswick est toujours confronté à un nombre très élevé de postes vacants malgré la croissance démographique.

Comme le montre la figure 8, malgré une amélioration de la situation jusqu'à présent en 2024, les offres d'emploi dans l'ensemble de la province étaient encore 35 % plus élevées en février 2024 qu'en 2019 et 2,4 fois plus élevées qu'en 2016.

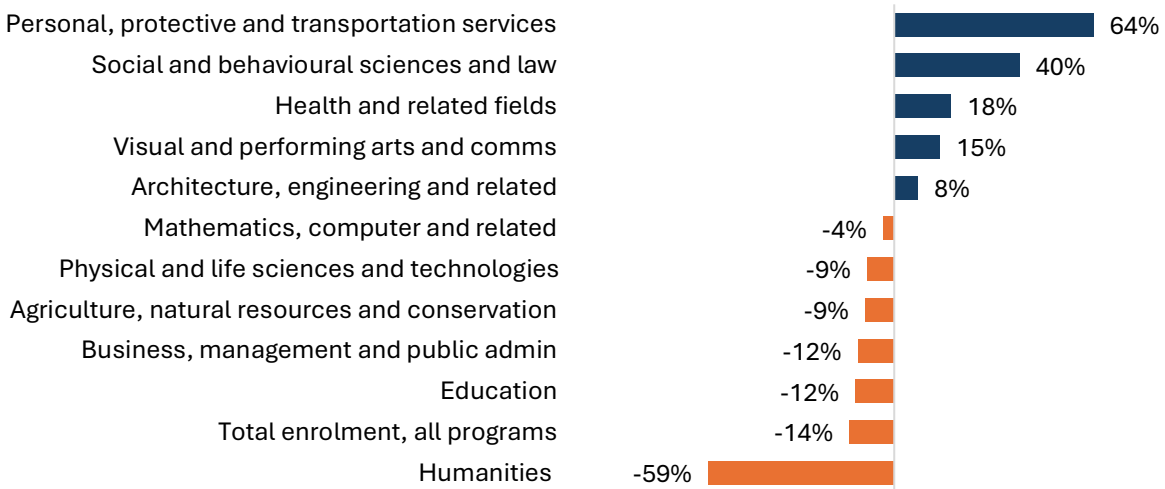
Figure 8 : Offres d'emploi au Nouveau-Brunswick, février de chaque année



Source : Tableau de Statistique Canada : 36-10-0480-01.

Un autre défi a été la baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur pour les programmes qui soutiennent l'économie d'exportation. Malgré un nombre record de départs à la retraite dans la plupart des secteurs d'activité, le nombre d'inscriptions dans les collèges et universités de la province était en fait en baisse jusqu'à récemment. Entre 2002 et 2022, le nombre total d'inscrits dans l'enseignement postsecondaire a diminué de 14 % par rapport à 20 ans plus tôt. Une population étudiante en baisse alors que la demande de travailleurs augmente n'est pas la recette d'un solide vivier de talents. Depuis 2022, on observe une reprise des inscriptions dans un certain nombre de programmes importants, grâce au recrutement d'étudiants internationaux.

Figure 9 : Évolution des effectifs de l'enseignement postsecondaire par domaine de programme, Nouveau-Brunswick, 2002 - 2022.



Source : Tableau de Statistique Canada : 37-10-0011-01.

Manque d'alignement : Immigration

Un autre problème lié au vivier de talents concerne l'immigration. Le fait d'avoir un emploi correspondant à sa formation, à ses compétences et à ses intérêts est le principal facteur de rétention des nouveaux arrivants, mais trop de ces nouveaux arrivants débarquent ici et acceptent un emploi qui ne correspond pas à leurs compétences et à leurs intérêts. Le Programme d'immigration au Canada atlantique et d'autres changements visant à attirer les nouveaux arrivants et les travailleurs internationaux ont aidé, mais de nombreuses entreprises disent encore qu'il est beaucoup trop difficile de recruter des personnes ayant les compétences spécifiques requises pour les emplois offerts. En outre, au cours des derniers mois, il est devenu plus difficile pour les entreprises d'attirer les travailleurs internationaux dont elles ont besoin pour occuper les postes. Les nouveaux changements annoncés pourraient rendre la situation encore plus difficile dans les mois à venir.

4. Que pouvons-nous apprendre d'autres régions?

Existe-t-il d'autres régions en Amérique du Nord qui connaissent une forte croissance des exportations et du produit intérieur brut? Pouvons-nous nous inspirer de ces pays dans le cadre de notre réflexion sur la reprise de la croissance économique ici? Une analyse détaillée des autres économies dépasse le cadre de ce rapport, mais quelques exemples illustrent ce qu'est la réussite dans le contexte nord-américain.

4.1 Idaho

Ce petit État du Midwest américain est l'économie qui connaît la plus forte croissance aux États-Unis depuis 2017. Le PIB réel a augmenté de 30 % sur une période de cinq ans. Les industries axées sur l'exportation sont à l'origine d'une grande partie de cette croissance :

- L'industrie manufacturière - alimentation, produits en papier, machines - connaît une croissance à deux chiffres sur cinq ans.
- Technologies de l'information - le PIB réel a doublé en six ans seulement
- Services administratifs - forte croissance
- Tourisme - Contribution au PIB en hausse de 50 % entre 2017 et 2022

L'Idaho présente sa croissance rapide comme une raison d'investir dans l'État. La population de l'Idaho est l'une des plus dynamiques des 50 États. En outre, l'État fait la promotion d'une énergie de bon marché et d'incitations fiscales, y compris des incitations ciblées pour les zones rurales et les zones à fort taux de chômage. Selon une étude récente du magazine Site Selection, le montant moyen des incitations accordées par l'État et les collectivités locales s'élève à 31 000 dollars par emploi.

L'Idaho s'efforce également d'attirer les gens dans l'État en promouvant l'un des taux d'imposition des particuliers les plus bas et la deuxième charge fiscale foncière la plus faible parmi les 50 États.

4.2 État de Washington

La croissance du PIB de l'État de Washington entre 1997 et 2022 a été la deuxième plus appuyée parmi les 50 États américains, avec 27 %. L'économie d'exportation de l'État est à l'origine d'une grande partie de cette croissance du PIB. Parmi les industries à forte croissance, on peut citer :

- L'industrie manufacturière - bois, produits informatiques, automobile, produits chimiques - est en pleine croissance.

- Entreposage - Le PIB a doublé en l'espace de six ans (1,8 milliard de dollars aujourd'hui).
- Technologies de l'information - le PIB réel a plus que doublé en 6 ans

Washington fait également la promotion d'une énergie de bon marché et d'incitations fiscales lucratives pour des industries ciblées. Le rapport du magazine Site Selection indique que la valeur moyenne des incitations par l'état et les collectivités locales s'élève à 47 000 dollars par emploi. L'État de Washington incite également les gens à s'y installer en faisant la promotion de ses faibles taux d'imposition sur le revenu des personnes physiques.

4.3 Île-du-Prince-Édouard

Au Canada, l'Île-du-Prince-Édouard a connu une évolution impressionnante au cours des dix dernières années. Elle a été en tête du pays pour la croissance des exportations et s'est classée dans le trio de tête pour la croissance du PIB et de la population. Le produit intérieur brut réel a augmenté de 28 % sur la période de 10 ans allant de 2013 à 2023. Les secteurs d'exportation spécifiques qui connaissent une croissance rapide du PIB sont les suivants :

- PIB de l'industrie alimentaire (+45 %).
- PIB des produits pharmaceutiques (+300 %)
- PIB de l'aérospatiale (+45 %)
- Tourisme - Le PIB lié à l'hébergement et à l'alimentation a augmenté de 100 % en 10 ans.

La province a été la première du Canada atlantique à se préoccuper sérieusement de la croissance démographique. En 2010, elle a bénéficié d'une augmentation significative de son allocation au titre du Programme des candidats des provinces (PCP) et s'est lancée très tôt dans l'immigration. Bien que la majorité de ces nouveaux arrivants aient quitté la province, un nombre suffisant d'entre eux y sont restés, ce qui a permis à la province d'enregistrer une croissance démographique record.

Aujourd'hui, la province mise beaucoup sur les biosciences et les technologies propres.

Selon Statistique Canada, l'Île-du-Prince-Édouard offre le deuxième niveau le plus élevé d'incitations parmi les dix provinces.

4.4 Colombie-Britannique

Au cours de la dernière décennie, la Colombie-Britannique a été le chef de file du pays en matière de croissance du PIB réel. L'économie de la province a progressé de 32 %

en dix ans. Une grande partie de cette croissance a été axée sur les exportations, notamment :

- PIB DES FCI (+82 %).
- Extraction de pétrole et de gaz (+86 %)
- Exploitation minière (+55 %)
- Brasseries (+69 %)
- Produits pharmaceutiques (+300 %)
- Production cinématographique (+131 %)
- Services de R&D (+100 %)

La Colombie-Britannique se classe au troisième rang des provinces pour le niveau des incitations accordées à l'industrie. Le secteur de la production cinématographique est fortement subventionné. En 2022, le gouvernement a accordé plus de 900 millions de dollars de crédits d'impôt à l'industrie cinématographique. L'autre fait intéressant concernant la croissance de la province est qu'elle a été répartie sur l'ensemble du territoire. Presque toutes les régions sont en croissance.

4.5 Nouveau-Brunswick (1997-2004)

Le Nouveau-Brunswick est une autre province qui a connu une croissance économique importante, entre 1997 et 2004. Au cours de cette période, le PIB réel du secteur privé de la province a augmenté de 31 %. Une grande partie de cette croissance était due à des industries axées sur l'exportation, notamment :

- PIB agricole - en hausse de 38 %
- Technologies de l'information - le PIB réel a doublé sur une période de 8 ans
- Le PIB de l'industrie manufacturière a augmenté de 39 %, tiré par les produits du papier et du bois, les produits de la mer et les boissons.
- Le PIB des services administratifs a augmenté de 140 %, ce qui représente 1,00 \$ sur chaque 7,00 \$ de croissance nette du PIB au cours de la période.
- Transport par camion - PIB réel en hausse de 37 %

La province a offert des incitations ciblées pour les services administratifs, les technologies de l'information et d'autres secteurs, bien qu'elle n'ait pas été compétitive pour les très grands projets. Le Nouveau-Brunswick offre une énergie relativement bon marché - y compris l'introduction du gaz naturel - et une main-d'œuvre disponible. Plus de 25 000 personnes sont venues grossir les rangs de la main-d'œuvre au cours de cette période.

5. Appui gouvernemental au développement économique

La plupart des instances municipales, provinciales et fédérales sont impliquées dans le développement économique. Certains font de la promotion et tentent d'attirer des entreprises sur leur territoire. Beaucoup soutiennent les entreprises locales par le biais de diverses initiatives. La plupart d'entre eux utilisent une variété de programmes incitatifs et de programmes fiscaux pour encourager les investissements des industries ciblées.

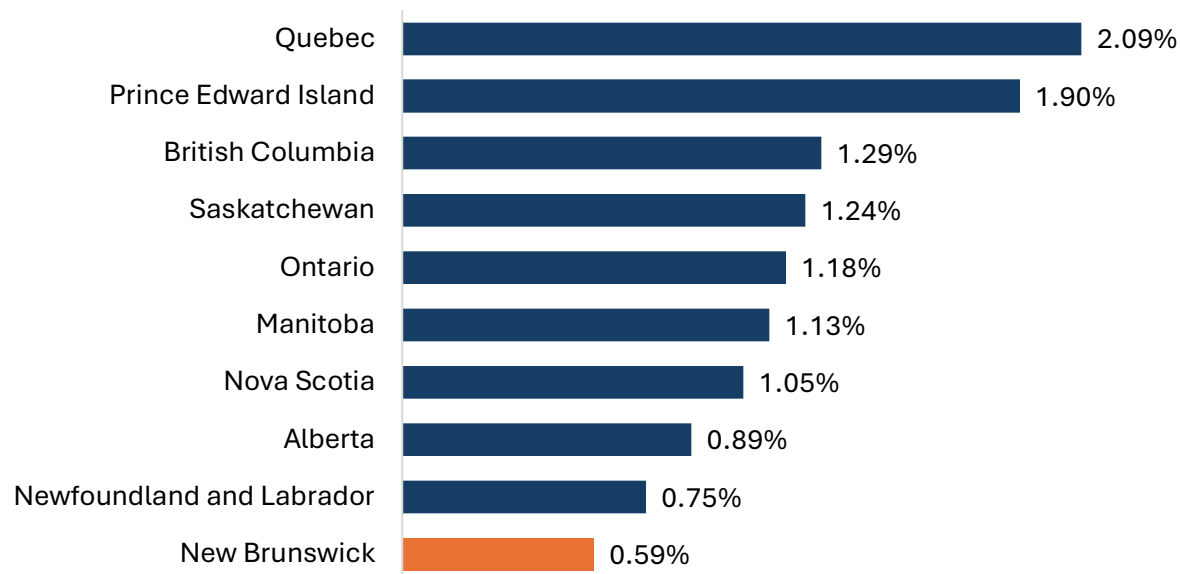
Ces dernières années, la concurrence en matière d'incitations s'est accélérée, en particulier pour les industries stratégiques telles que l'énergie verte, la production de puces électroniques et d'autres secteurs connexes. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces ont dépensé des milliards de dollars pour attirer des usines de fabrication de puces, des usines de fabrication de véhicules électriques et d'autres activités.

Cette concurrence ou "guerre" des incitations s'est étendue au-delà de l'Amérique du Nord, puisque les pays européens, l'Australie et d'autres ont annoncé des programmes de financement à grande échelle pour obtenir leur part des investissements stratégiques.

Statistique Canada publie chaque année un rapport sur les subventions accordées à l'industrie. Ces subventions vont de l'aide à l'agriculture aux subventions au secteur des arts du spectacle, en passant par toutes les autres industries. Le Québec est la province la plus subventionnée, avec un montant équivalent à plus de deux pour cent de la production industrielle totale de la province. De nombreuses industries ne reçoivent pas ou très peu de subventions (comme le commerce de détail, les services alimentaires et d'autres industries locales), mais des industries comme l'agriculture, l'industrie manufacturière et la production cinématographique peuvent bénéficier d'un soutien substantiel. Comme indiqué précédemment, le secteur de la production cinématographique en Colombie-Britannique a reçu 900 millions de dollars de subventions en 2022.

La figure 10 montre les subventions annuelles moyennes par rapport à la production totale de l'industrie pour les 11 années entre 2010 et 2020. Le Nouveau-Brunswick se classe au dernier rang des 10 provinces pour le soutien financier que les gouvernements accordent à l'industrie. En ce qui concerne les industries spécifiques, le Nouveau-Brunswick se classe au dernier rang des 10 provinces pour le subventionnement de la fabrication, mais il subventionne la foresterie et l'exploitation forestière à un niveau plus élevé (4e au pays) et la pêche (5e parmi les 10 provinces). Il se classe au 6e rang des 10 provinces pour le subventionnement de l'information et de la culture ainsi que des services de soutien administratif.

Figure 10 : Subventions annuelles moyennes par rapport à la production totale de l'industrie (2010-2020)



Subventions sur les produits et la production. Source : Statistique Canada : Tableau de Statistique Canada : 36-10-0595-01.

Principales tendances en matière d'incitations gouvernementales - États-Unis

À bien des égards, les États-Unis donnent le ton en matière d'incitations financières. Selon le magazine Site Selection, la valeur des incitations gouvernementales a été multipliée par 2,5 depuis avant la pandémie. Le magazine a recensé 53 milliards de dollars d'incitations accordées pour les seules années 2022 et 2023. L'industrie manufacturière, la recherche, l'énergie et les services aux entreprises sont les secteurs qui bénéficient le plus d'incitations. Le montant moyen des incitations dans tout le pays était de 34 000 dollars par emploi (et ce montant incluait 20 % des emplois "conservés"). L'État de New York tente de concurrencer "Hollywood North" en Colombie-Britannique. L'État a accordé 341 millions de dollars (USD) en crédits d'impôt pour 80 projets en 2023 (4,2 millions de dollars en moyenne).

Les différences entre les incitations en espèces et les incitations fiscales

Il est important de souligner que le gouvernement du Nouveau-Brunswick privilégie les aides en espèces ou les prêts à faible taux d'intérêt pour soutenir l'industrie. Même les programmes qualifiés d'incitatifs fiscaux ne le sont pas vraiment dans bien des cas. Par exemple, le programme de crédit d'impôt pour les films n'est qu'un programme en espèces qui n'a rien à voir avec le montant des impôts payés par l'entreprise.

Ce n'est pas le cas aux États-Unis. La grande majorité des aides financières accordées à l'industrie prennent la forme de véritables incitations fiscales. Par exemple, une entreprise réalise un bénéfice de 10 millions de dollars et devrait 1,5 million de dollars au

gouvernement de l'État. L'État renonce à cette dette fiscale pour une période de 25 ans, ce qui équivaut à une subvention de 37,5 millions de dollars sur cette période. Les collectivités locales renoncent à l'impôt foncier et à d'autres taxes pour une durée plus longue.

Les incitations fiscales présentent des caractéristiques importantes. Tout d'abord, elles sont essentiellement sans risque pour le gouvernement puisqu'elles n'interviennent que lorsque l'entreprise a gagné de l'argent ou investi du capital. Appuyé par le fait que le contribuable ne paie pas d'avance pour attirer l'entreprise et l'investissement. Les avantages sont versés sur une certaine durée, qui peut aller jusqu'à 25 ou 30 ans.

L'argument avancé par l'État et les collectivités locales est que les impôts générés par les revenus de l'emploi (impôt sur le revenu, taxe sur les ventes, impôt foncier, etc.) suffiront amplement à couvrir le coût des prestataires de services aux employés de la nouvelle entreprise. Même s'ils "renoncent" à 100 millions de dollars d'impôts sur le revenu des entreprises, d'impôts sur les ventes et d'impôts fonciers sur une période de 25 ans, ils généreront 400 millions de dollars grâce aux impôts générés par les revenus générés par l'emploi.

Cela permet de replacer les mégacontrats dans leur contexte. Dans la plupart des cas, les accords d'incitation visant à attirer une grande entreprise d'une valeur de 100 millions de dollars ou plus impliquent très peu de liquidités initiales. Si le Nouveau-Brunswick avait une politique similaire, il pourrait être en mesure d'attirer des projets d'investissement plus importants. Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés pour le secteur manufacturier au Nouveau-Brunswick est de 14 %. Une nouvelle entreprise s'installant dans la province et générant des bénéfices de 10 millions de dollars par an bénéficierait d'un "avantage fiscal" de 35 millions de dollars si le Nouveau-Brunswick acceptait de renoncer à son impôt de 14 % sur les bénéfices pendant 25 ans.

6. Conclusion : Quatre principes directeurs pour le développement économique

Dans les années 1990 et au début des années 2000, les sondeurs ont constaté que l'emploi et l'économie étaient les principaux sujets de préoccupation des Néo-Brunswickois. Avec la baisse du taux de chômage au fil du temps, le développement économique a été relégué au second plan par rapport à des questions telles que l'inflation, les soins de santé et le logement. Les gens s'intéressent moins à la croissance économique qu'aux questions liées à leur propre qualité de vie. C'est normal, car nous avons assisté à une évolution massive de la démographie de la population. Dans les années 1970, une grande majorité des Néo-Brunswickois avaient moins de 30 ans. Aujourd'hui, près de la moitié d'entre nous a plus de 50 ans.

Il est important que le gouvernement, les entreprises et les dirigeants communautaires continuent à se concentrer sur le développement économique. Comme nous l'avons vu dans la section 1, une économie faible à long terme est problématique pour de nombreuses raisons.

Le développement économique doit reposer sur quatre principes directeurs :

1. Pour avoir une économie viable et soutenir le progrès social, le Nouveau-Brunswick a besoin d'un secteur des entreprises prospères.
2. Un environnement commercial compétitif est essentiel, notamment l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, un système fiscal compétitif et d'autres facteurs.
3. Les programmes de crédit d'impôt et autres incitations doivent être compétitifs.
4. Le développement économique est un bien public.

7. Conclusion : Rôle du gouvernement provincial - trois initiatives

Que devrait faire le gouvernement provincial pour favoriser l'investissement des entreprises du secteur privé au Nouveau-Brunswick?

Soutien aux entreprises existantes

Les discussions avec le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick ont abouti à la conclusion que trois initiatives impliquant des entreprises privées et le gouvernement auraient le plus grand impact à court terme pour aider nos entreprises locales à se développer :

- Créer un crédit d'impôt à l'investissement pour les entreprises qui investissent dans l'automatisation et la numérisation.
- Veiller à ce que les employeurs disposent d'une voie accélérée pour recruter des travailleurs spécialisés à l'étranger.
- S'aligner sur les mesures d'incitation au logement que d'autres provinces maritimes utilisent pour stimuler le développement du logement.

En plus de soutenir la croissance des entreprises locales, le gouvernement provincial devrait s'intéresser à de nouvelles opportunités économiques susceptibles d'avoir un impact significatif sur le PIB, les revenus et la fiscalité, à l'instar des industries de croissance du passé. Il pourrait s'agir de :

- Exploitation minière : Minéraux critiques, potasse, manganèse, etc.
- Énergie verte : énergie éolienne, énergie solaire, SMR, hydrogène - pour les cas d'utilisation locale et pour les marchés d'exportation
- Intelligence artificielle/centres de données : Demande de puissance informatique à grande échelle
- Autres : Aquaculture en eau profonde? Tourisme? Technologies de l'information? Autres services?

8. Conclusion : Rôle du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick

Le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick a joué un rôle important depuis sa création il y a deux décennies. Il ne s'agit pas d'un organisme de lobbying, mais il a entrepris des initiatives qui ont eu des répercussions importantes, comme le rôle qu'il a joué ces dernières années sur la question du logement.

D'après les discussions avec les membres du conseil, il existe plusieurs activités potentielles dans les années à venir qui permettraient de tirer parti de l'expertise autour de la table et de jouer un rôle important dans la conversation et l'action liées au développement économique dans la province :

- Mener des recherches sur les moteurs de la faible croissance économique et proposer des remèdes.
- Proposer des façons dont le gouvernement et le secteur privé peuvent travailler ensemble pour stimuler la croissance économique.
- Convoquer d'autres organismes tels que des associations d'entreprises, des établissements d'enseignement postsecondaire et des partenaires gouvernementaux pour travailler à des solutions.
- Encourager les chefs d'entreprise de la province à adopter un programme de croissance.

9. Conclusion : Déclaration finale

Le Nouveau-Brunswick a réalisé d'importants progrès au cours des dernières décennies. L'écart entre le produit intérieur brut par habitant et le reste du Canada a considérablement diminué. Le revenu moyen des ménages n'est plus que marginalement inférieur à celui de l'ensemble du pays. Le taux de chômage réel a été réduit au point qu'à peu près tous ceux et celles qui veulent un emploi peuvent en trouver un n'importe où dans la province. Les gens s'installent ici, et pas seulement dans les grandes villes. L'accès au logement est devenu le principal obstacle à l'attraction de la population.

Les tendances du secteur privé en matière de PIB, d'investissements, d'exportations et de productivité, associées à la concurrence accrue des autres provinces et pays en matière d'investissements, signifient que le Nouveau-Brunswick a besoin d'un nouvel élan en matière de développement économique.

C'est la meilleure façon de s'assurer que les jeunes ont une variété de possibilités de carrière et que les gouvernements ont les recettes fiscales dont ils ont besoin pour financer durablement les services publics.

Le présent rapport décrit les principales tendances de la performance économique au Nouveau-Brunswick et propose quatre principes directeurs et trois initiatives pour une action immédiate de la part du gouvernement provincial. L'objectif est de relancer la conversation sur la revitalisation du développement économique dans notre province.